

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 26 février 1951.-

N° 453/A.I.  
-----

Objet:

Permis de mutation.-



Monsieur

Comme suite à votre lettre n° PM/J/54 du  
22/1/51, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en  
annexe le livret d'identité de BUROKO et le permis de  
mutation demandé.-

Pour l'Administrateur Chef de Territoire,  
L'Agent Territorial Principal,  
CH. LEES,

Monsieur le Chef de la M.O.I.  
Comité National du Kivu,

MUMBA (par Kirotshe).

=====